

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN (SImAU)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

**PROJET DE VIABILISATION PARTIELLE DU SITE ET DE CONSTRUCTION
DE 904 LOGEMENTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES A OUEDO DANS LA
COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

**Travaux de construction de 904 logements sociaux et économiques sur
l'îlot 06 à Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

PROROGATION N° *094* /SImAU/DG/DO/DJ du 26 octobre 2022

AVIS PROROGATION DU DELAI DE DEPOT DES OFFRES

En raison du nombre insuffisant de plis à la date et heure limites de dépôt des offres relatives aux travaux de construction de 904 logements sociaux et économiques sur l'îlot 06 à Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi et conformément à l'avis de non objection de la BADEA, l'Autorité Contractante a jugé nécessaire de proroger le délai de dépôt des offres à compter du 26 octobre 2022.

NOUVELLE DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le mercredi 28 septembre 2022 est prorogée au **vendredi 25 novembre 2022 à 10 heures (GMT+1)** au siège de la SImAU, 5^{ème} étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion de l'Artisanat (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou-Bénin.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique ce même jour dans la salle de réunion de la SImAU, le **vendredi 25 novembre 2022 à 10 heures 30 mn (GMT+1)** en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Cet avis de prorogation de délai annule et remplace celui du 04 octobre 2022.

Cotonou, le *26 Octobre 2022*

Le Directeur Général,

Moïse Achille HOUSSOU
Moïse Achille HOUSSOU

